



POUR L'ACCÈS DES JEUNES AUX REFUGES !

Aller en refuge, c'est la promesse de partager des expériences simples et singulières en montagne : observer, ressentir, pratiquer une activité sportive, ou développer son imaginaire. Dans une société en constante évolution, la fonction des mythes et des symboles reprend là toute son importance. Le refuge, dernier espace humain en altitude, fait partie de ceux-là. Sur le plan pédagogique, le refuge représente un lieu d'hébergement atypique, particulièrement adapté à la sensibilisation et à l'éducation des jeunes à l'environnement montagnard. Il favorise l'apprentissage de la vie en collectivité, l'autonomie, la gestion des ressources en site isolé. Il peut être une étape dans le cadre de la pratique des activités de montagne, un lieu de passage, un camp de base pour aller plus haut, mais il constitue surtout un excellent support d'éducation car il propose une expérience de vie particulière.

TEXTES CONTRADICTOIRES

La réglementation actuelle sur l'hébergement des mineurs en refuges relève de plusieurs textes contradictoires qui génèrent des interprétations différentes selon les départements. C'est ainsi que de belles initiatives comme « Destination refuges » (USEP 05), « Les jeunes en montagne » (Ville

de Grenoble) ou encore « Ton collège à la montagne » (Conseil général 73) peuvent exister, tandis que d'autres porteurs de projets se voient refuser cette possibilité. La priorité des acteurs de la jeunesse, de l'éducation et de la montagne est la sécurité des mineurs. Mais ils considèrent qu'il est possible de concilier sécurité et nuit en refuge lors d'une sortie en montagne. Depuis 2012, sous l'impulsion et le suivi des acteurs de terrain – et avec l'appui de plusieurs élus, dont le président de la Commission permanente du Conseil national de la montagne Joël Giraud – les ministères en charge du dossier travaillent à la rédaction d'un nouveau texte, qui devrait cadrer les conditions d'accès au refuge pour les groupes de mineurs encadrés.

LEVER LES CRAINTES

Dès 2011, les acteurs éducatifs ont souhaité donner un nouveau souffle aux sorties en montagne pour les jeunes, et repositionner le refuge comme un outil éducatif indispensable, favorable à la transmission d'un patrimoine naturel, culturel, social et historique. Le Réseau d'éducation à la montagne alpine (REEMA) et la Coordination montagne – association pour le développement des activités de pleine montagne et d'alpinisme –, ont

décidé de se mobiliser sur ce sujet. Leur premier objectif : contribuer à dynamiser les sorties en montagne pour les jeunes. Tout au long de l'année 2013, ils ont réuni les acteurs éducatifs autour de la réalisation d'un guide pratique visant à inciter les enseignants, animateurs et éducateurs à organiser davantage de sorties en montagne comportant des nuitées en refuge, et de favoriser ainsi la découverte et la pratique des activités de montagne par les jeunes. Cette initiative s'inscrit pleinement dans la politique du ministère des Sports illustrée par la campagne « Sports de nature, tous dehors ! », ainsi que dans la campagne nationale « Sortir ! » du réseau École & nature. Écrit sur le principe de la première sortie, le document « Jeunes en Refuges – Guide pratique pour réussir sa sortie en refuge de montagne pour des mineurs encadrés » délivre des conseils pratiques, des témoignages d'expériences, et un ensemble d'informations claires pour lever les craintes et les préjugés et donner les moyens d'agir. Il est disponible dans un premier temps en version électronique, sur les sites de la Coordination montagne et du REEMA, puis en version papier auprès des différents contributeurs.

Emmanuelle Durand et Isabelle Roux

www.coordination-montagne.fr OU www.reema.fr